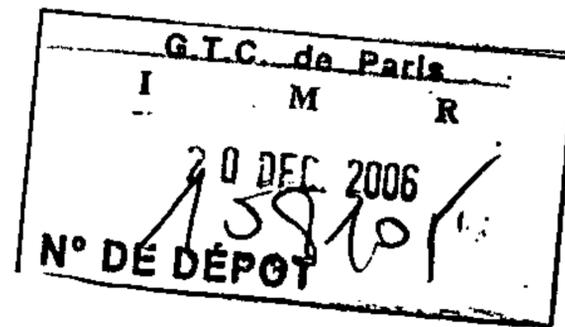


Rapport du Commissaire aux Comptes

sur la transformation de la société ASTERS, Société Civile à
Capital Variable en Société par Actions Simplifiée



ASTERS

Société Civile à capital variable
au capital effectif de 1 800 €
14, rue de Bassano
75016 Paris

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
parisienne et membre de la Compagnie
régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Rapport à la transformation de Société Civile à capital variable en Société par Actions Simplifiée

Société ASTERS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le représentant de la Société **ASTERS**, et en application des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nous attestons que les capitaux propres sont supérieurs à la moitié du capital social à l'issue de l'Assemblée du 28 novembre 2006.

S'agissant de la transformation en société par actions d'une Société Civile, nous approuvons la valeur des biens composant l'actif social.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé d'avantage particulier consenti au profit d'associés ou de tiers, conformément à l'article L 224-3 du Code de Commerce.

Paris, le 1^{er} décembre 2006

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Salvatore Scattarregia
Associé